Les emplois de l'avenir en Europe

1998/2074(INI) - 01/12/1998

Le tourisme, différents types de service, les industries dites TIME (télécoms, information, médias et électronique) et la biotechnologie seront les gisements d'emplois les plus prometteurs à l'avenir. L'évolution technologique rapide se traduira par une accélération des changements en termes de profils de carrière et de mode de vie des travailleurs. En plus de qualifications valables, les salariés devront posséder des compétences en matière de communication, être apte à résoudre des conflits, à travailler en équipe et à s'adapter en permanence à de nouvelles exigences. Les PME seront les principaux pourvoyeurs d'emplois et devront par conséquent bénéficier des mêmes possibilités et conditions en termes de concurrence que les grosses sociétés. Ces conclusions sont celles de la commission qui a adopté, à l'unanimité, le rapport d'initiative de M. Thomas MANN (PPE, D) sur les emplois de l'avenir. La commission a demandé une réforme de l'enseignement et de la formation, tout particulièrement de la formation professionnelle permanente afin de répondre aux besoins de la société de l'information et des services. Elle a mis l'accent sur la nécessité de rendre plus lisibles et comparables les diplômes de fin d'études universitaires et de revoir en permanence le contenu de la formation professionnelle. La commission a estimé que les entreprises demanderont de plus en plus un personnel pour lequel l'apprentissage tout au long de la vie constitue un facteur naturel de développement de la personnalité et a par conséquent demandé que la société consacre des ressources accrues à la qualification permanente des personnes au travail ou à la recherche d'un emploi. Les Etats membres et les partenaires sociaux sont appelés à mettre au point des systèmes de formation qui reflètent les mutations technologiques et offrent des perspectives de formation continue. La commission a émis l'idée que la formation permanente puisse devenir une réalité par le biais d'un droit à des congés annuels de formation inscrit dans la loi. La commission a souligné que la société se devait de faire appel à toute la gamme des talents des uns des autres. Aussi faudrait-il préparer les femmes à occuper des postes de direction et à fonder des entreprises en organisant des cycles spécifiques de formation.